



PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES :

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

L'UNSA DÉFENSE :

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE METHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrières et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...



REVENDEICATION LIÉES AU STATUT DE FONCTIONNAIRE :



CONCOURS :

- Pour les lauréats des concours internes : **alignement du montant de l'IFSE** des promus au concours interne avec celui des promus au choix, et lorsque le montant déjà perçu est supérieur, maintien de celui-ci.
- **Informations** (géographique, chaîne d'emploi) **sur les postes** proposés aux concours préalables à l'inscription.
- **Fiabilisation du processus de choix des postes** pour les lauréats concours (les lauréats de la liste principale doivent avoir accès aux postes libérés après l'amphi d'affectation).
- **Rééquilibrage des épreuves** entre concours internes et concours externes.

ENCADREMENT DES EMPLOYEURS

dans la définition des règles d'attribution du CIA dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle renforcée (AFR).

MISE EN ŒUVRE DE VÉRITABLES PARCOURS PROFESSIONNELS par toutes les chaînes d'emploi.

MISE EN ŒUVRE DU RÉEXAMEN QUADRIENNAL DE L'IFSE (clause de revoyure) en concertation avec les élus CAPC. Maintien de l'IFSE en cas de congés de longue maladie et de longue durée.

PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CIVILS DANS LE PROCESSUS DE :

- Recrutements : Hamel, détachement L4139, BOE;
- Détermination des postes à NBI.

CIA : réduction des écarts des montants entre les catégories.

REVENDEICATION AU CORPS DE LA FILIÈRE SOCIALE

VERSEMENT D'UNE NBI

statutaire pour tous les assistants de service sociale et les CTSS.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURS FIXÉS

arbitrairement par l'administration pour intervenir dans les jurys de diplômes (actuellement 4 jours alors que la législation permet de cumuler 60 jours maximum par an).

AFFECTATION DE VÉHICULE DU MINISTÈRE

par antenne d'action sociale.

AIDE À LA RECONVERSION DES AGENTS EN INAPTITUDE PHYSIQUE

(épuisement professionnel ou autre) voire de changer de métier, vers d'autres filières notamment administratives (examen professionnel).

Le service d'action sociale souffrant d'un sous-effectif important, **AUGMENTATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE CES MÉTIERS** (attribution de NBI, d'un régime d'astreintes, primes correspondant au périmètre d'action soit déconcentré soit administration centrale,...), en commençant par mener une vaste réflexion associant les représentants du personnel.

Revendications particulières au corps des ASS

L'UNSA Défense demande :



- Plus aucun report du passage en catégorie A initialement prévu par le PPCR en 2018 et reporté en 2019.
- Ce corps a été, dans le cadre de la RIFSEEP, classé de façon défavorable en groupe 2, demande de classification en groupe 1 pour tous les agents.
- La revalorisation du plafond réglementaire de l'IFSE du corps.
- En 2019, le versement d'un CIA en adéquation avec la revalorisation du corps (passage en A).
- Dans le cadre du PPCR, l'augmentation du nombre d'avancement à la seconde classe du premier grade ainsi que celui de l'avancement du premier grade vers le second.
- La reconnaissance du statut de manager de tout(es) les ASS.
- L'attribution de l'ITM (Indemnité Temporaire de Mobilité) à certains postes non pourvus.
- L'ouverture d'une négociation sur l'attractivité des parcours, sur la mobilité et sur l'attractivité des emplois d'ASS.

Si la couleur bleue identifie aujourd'hui l'UNSA, ce sont bien les engagements de vos élus(es) UNSA-Défense, leur conduite, leurs valeurs humanistes et respectueuses de vos choix, porteurs de l'intérêt à la fois de tous et de chacun, fiables et qui ne sauraient se démentir.





L'UNSA Défense maîtrise les dossiers confiés et est vigilante aux situations individuelles des personnes qui se sont signalées à elle. Ses élus, compétents et responsables, rendent compte régulièrement de leurs actions. Ils savent lorsque cela est nécessaire, interpeller l'administration.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS



01.42.22.37.02



@UnsaDefense



federation@unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



portail-unsa.intradef.gouv.fr



Unsa defense diffusion



www.unsa-defense.org